

Après un accident d'e-bike, tout est sens dessus dessous.

Un accident de vélo électrique chamboule la vie.

Roulez en anticipant et soyez prêt à freiner.

Dans la circulation, vous devez toujours être prêt à réagir. Mettez sur la prudence et soyez prêt à freiner pour plus de sécurité. Et attention: plus un vélo électrique est rapide, plus la distance de freinage est longue.

Faites un test de la distance de freinage « au moins une fois ! »

Protégez-vous avec un casque.

En fait, c'est indispensable. Le casque est de toute façon obligatoire pour les vélos électriques rapides jusqu'à 45 km/h. En cas d'accident, il divise par deux le risque de blessure à la tête. À savoir: le casque de vélo doit être porté correctement, et même sur de courts trajets.

Soyez visible, même de jour.

Mieux vaut se faire remarquer qu'avoir une collision: à vélo électrique, on passe vite inaperçu. La solution: roulez avec une lumière, même de jour, et portez des vêtements clairs et voyants et, idéalement, un gilet de sécurité. Lorsqu'il fait sombre, les éléments réfléchissants vous rendent bien plus visible.

Choisissez un vélo électrique avec ABS.

L'ABS existe aussi pour les vélos électriques. Ce système évite que la roue avant se bloque ou que la roue arrière décolle en cas de freinage. Par conséquent, lors de l'achat, veillez au système ABS et essayez-le si possible sur place.

Les accidents d'e-bike augmentent

En Suisse, les vélos électriques ont le vent en poupe. Rien qu'en 2020, il s'en est vendu plus de 170 000, soit près de 30 % de plus que l'année précédente.

Plus de cyclistes motorisés signifie malheureusement aussi plus d'accidents: en 2020, 521 cyclistes à vélo électrique ont été gravement accidentés, et 15 mortellement. Le nombre d'accidents graves à vélo électrique a ainsi atteint un nouveau record.

16 % d'accidents graves de vélo électrique en plus en 2020 par rapport à l'année précédente.

536 accidents graves de vélo électrique ont eu lieu en 2020.

COPIER SUR LE LIEN [Infolettres | Sécurité Routière \(securite-routiere.gouv.fr\)](#)

Fernand ROZIAU
Président du CC18C